

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n°3
AVRIL 2015

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE CULTURE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé: Alexandra Boullion, Anna Deauvieu, Tatiana Kuhlmann, Nicole Meunier, Élisabeth Sandjiv, Catherine Sous, Annick Venant,
Stephen Charlieu, Patrick Gilliéron, Marc Leroy. Directeur de la publication: Jean-Claude Kuentz - Conception et réalisation: www.21octobre.fr

Le cœur du village vu du sommet du château d'eau.

À LIRE

URGENCES P.4

INCIVILITÉS :
PAS SI SIMPLE P.7

TRANSPORTS À NEAUPHLE-
LE-CHÂTEAU P.10



Édito

Après en avoir délibéré...

Jamais cette expression n'a été dans notre Conseil Municipal, aussi juste. Je vous disais dans le numéro de janvier que je faisais confiance aux Conseillers pour que nous trouvions de bonnes solutions qui préservent notre qualité de vie. Tous ensemble nous avons beaucoup travaillé pour limiter, ne disons pas les dégâts, mais les plus gros inconvénients...

L'État, promis, juré, n'augmentera plus les impôts désormais. En fait, il lui suffit de baisser par-ci, transférer par là pour que les budgets des communes en 2015 soient difficiles à « boucler ». Car, si l'État peut se permettre d'être déficitaire dans sa loi de finances, les communes, elles, sont tenues de présenter des budgets équilibrés parfaitement, au centime, entre recettes et dépenses.

Pour Neauphle-le-Château, entre l'augmentation du prélèvement du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), qui confère aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus « riches » (ainsi sommes nous considérés); la majoration des pénalités SRU (Neauphle-le-Château ne construit pas assez de logements sociaux...); et enfin la diminution de la dotation générale de fonctionnement, la commune va perdre 104 000 € de ressources. À cela, nous devons ajouter le financement des NAP que l'État nous laisse gérer.

Pour 2015, le choix du Conseil, fut difficile mais, s'est arrêté sur une majoration très modérée des taxes locales. Elles seront haussées légèrement sans pour autant compenser tout à fait la réduction de nos ressources.

Mais après, qu'allons-nous faire? Il faudra bien, comme beaucoup de nos voisins, que nous augmentions sensiblement la contribution des habitants. Ou que nous coupions dans les « services » de la Mairie. Sachez que sur 1,2 million d'euros de recettes, Neauphle-le-Château consacre 500 000 € à ses écoles. Où faire des économies? Sur les frais de personnel? Ils sont cadrés au niveau national et je rappellerai que notre commune a été félicitée par « Contribuables et associées » pour son équipe « a minima ». Baisser les investissements? Ils se portent principalement sur les services périscolaires...

Le Conseil l'a prouvé cette année, il fera tout ce qui est en son pouvoir, pour maintenir la qualité des services en limitant la pression fiscale.

BERNARD JOPPIN

Maire de Neauphle-le-Château

FIBRE : L'AVOIR...OU PAS !

EN AVRIL 2014, LES OPÉRATEURS DE TÉLÉCOMMUNICATION ONT RÉPONDU À L'APPEL D'OFFRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES POUR ÉQUIPER EN FIBRE OPTIQUE CE QUI N'AVAIT PAS ÉTÉ « FIBRÉ » PAR LE PRIVÉ.

Cet appel d'offres était encore en cours au début de l'année. Mais Pierre Bédier, de retour à la présidence de notre conseil général, a demandé un audit pour savoir s'il n'y avait pas une autre solution, nettement moins mangeuse de millions.

Par les temps très durs que connaissent les finances publiques, celles du département ne faisant pas exception, la mise en place de « la fibre pour tous », à raison de 153 millions d'euros, dont 94 à la charge du conseil général, ont demandé réflexion. Et des études ont été engagées sur la fibre, la montée en débit et le satellite.

La montée en débit consiste à remplacer le câble de cuivre du central téléphonique (NRA, Nœud de raccordement d'abonnés : nom donné aux centraux téléphoniques France Télécom) jusqu'au sous-répartiteur (SR) par de la fibre optique, ne laissant en cuivre que la courte liaison entre le SR et la prise téléphonique. Cette solution permet de proposer un débit qui varie de 30 à 50 mégaoctets par seconde selon la distance en cuivre restante. Malheureusement, il existe de nombreuses contraintes techniques qui font que toutes les lignes ne seront pas éligibles à ce dispositif.

On parle beaucoup de la VDSL et de la VDSL 2¹ qui utilisent toujours la ligne de cuivre mais en augmentant sa capacité par un codage plus complexe au départ du central téléphonique. Le résultat est conditionné par un impératif gênant : être à moins de 1,2 km du central. Cette technique déployée actuellement revient donc à ajouter du débit à ceux qui en ont déjà en quantité satisfaisante (50 mégaoctets par seconde descendant et 15 mégaoctets par seconde montant). Et elle concerne peu de connexions.

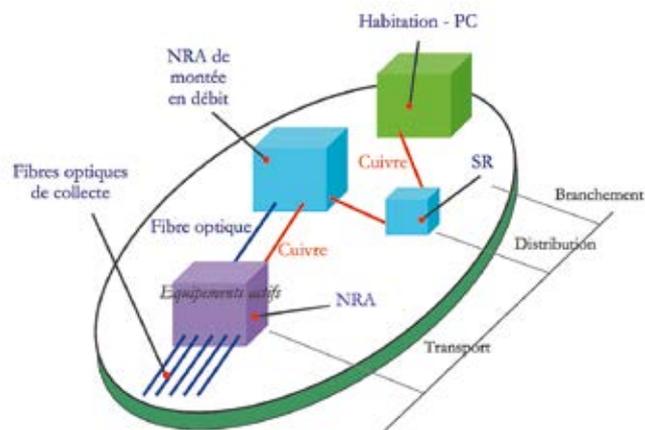
L'Internet par satellite a fait de gros progrès. La bande Ka² permet de desservir en théorie toutes les régions que voient les antennes du satellite. Elles sont désormais très directionnelles et arrosent des surfaces très limitées. Cela augmente considérablement le nombre potentiel de souscripteurs. L'installation de la parabole est simple et le fonctionnement très fiable. Ce serait donc la solution idéale ? Non, car le coût de son utilisation, calculé en fonction du mégaoctet par seconde reçu est assez élevé, bien trop pour une entreprise d'une centaine de salariés.

La fibre demeure le meilleur équipement. Sa matière ne se dénature pas. Rien ne peut altérer, perturber ou détourner le signal qui vous est destiné et qui dépasse facilement les 100 mégaoctets par seconde. Évidemment, son installation entraîne des travaux, il faut créer de nouvelles galeries souterraines, creuser des tranchées pour la relier aux maisons, aux entreprises... C'est un gros investissement mais, une fois installée, la fibre devient le canal idéal.

La commission départementale d'aménagement numérique a donc rendu sa décision. Elle panache les différentes solutions techniques en fonction de l'éloignement de la fibre « pro », qui va faire l'objet d'une nouvelle délégation de service public, et du nombre de prises potentielles par commune, avec priorité aux entreprises et structures d'enseignement (écoles élémentaires, collèges et lycées). En ce qui concerne Neauphle-le-Château, la décision espérée par le conseil municipal, à savoir que la commune soit équipée par la fibre optique, va dans ce sens, s'avérant être la solution la plus efficace dans ce contexte. Elle sera donc installée dans un avenir proche. ■

1. VDSL : Very high bit-rate Digital Subscriber Line, technique de communication numérique qui permet d'utiliser une ligne téléphonique, une ligne spécialisée pour transmettre et recevoir des données numériques de manière indépendante du service téléphonique. Cette technique est succédée par le VDSL 2 : Very high speed Digital Subscriber Line 2

2. Bande Ka : Kurtz-above, bande de fréquences comprise entre la bande K et la bande Q, de 27,5 à 31 GHz en émission et de 17,3 à 21,2 GHz en réception.





URGENCES

TOUT LE MONDE SE SOUVIENT DE LA PASSIONNANTE ET LONGUE SÉRIE INSPIRÉE À MICHAËL CRICHTON, L'AUTEUR DE JURASSIK PARK, PAR SA VIE DE MÉDECIN À L'EMERGENCY ROOM DE CHICAGO.

Les seuls rapports que peuvent entretenir cette fiction et Neauphle-le-Château tiennent au titre français et à des situations d'extrême tension dont seuls les protagonistes avaient conscience...

À l'automne 2013, le docteur Viards est venue faire une communication à la fin d'un conseil municipal pour attirer l'attention des élus sur la grande difficulté à se faire soigner que connaîtraient les habitants si rien n'était entrepris.

L'ÉTAT DES LIEUX

La médecine à la Knock, qui faisait figure par les méthodes marketing qu'il avait adoptées, de déviationniste précurseur n'existe plus et depuis plusieurs années déjà. Il ne fait pas bon tomber malade la nuit, le week-end, durant les vacances

il y a plusieurs décades, pas davantage le désir d'en créer une à force de remplacements et de journées sans repos. Ils n'ont pas n'ont plus l'intention de se retrouver seuls face aux complications administratives, aux soucis matériels, aux tragédies de la vie. On peut les comprendre. Le résultat est connu : nombre de communes recherchent désespérément, et presque à n'importe quelle condition, des praticiens sur le territoire européen, voire au-delà.

L'ISSUE DE SECOURS

Alors que l'intervenante, il y a plus d'un an et demi déjà, dressait ce tableau bien sombre, elle dépeignait aussitôt une solution qui fait partout ses preuves : créer une maison médicale. Dans un bâtiment fonctionnellement conçu, agréable,

TROIS ANS...

En fait, le principal handicap est le temps, c'est-à-dire mettre en place cette maison avant que les derniers médecins aient quitté notre territoire. C'est une histoire de cinq ou six ans. Neauphle-le-Château est au centre de villes et de villages qui sont d'ores et déjà en état de désertification médicale. Elle dispose de deux ou trois terrains ou constructions qui pourraient faire l'affaire, et des plans existent... Alors qu'attend-on ? Une volonté et des renforts financiers au moment où les communes sont étranglées. L'électricité, le chemin de fer, les télécommunications ont d'abord été lancés par des finances publiques. Il faut que les communes concernées, en état d'urgence, s'unissent pour monter rapidement un projet cohérent.

Le ministère de la Santé [...] dit être conscient de l'impasse de la médecine de proximité et vouloir aider l'installation de jeunes praticiens.

À l'heure où le ministère de la Santé se fait bousculer sur tous ses points cardinaux, il dit être conscient de l'impasse de la médecine

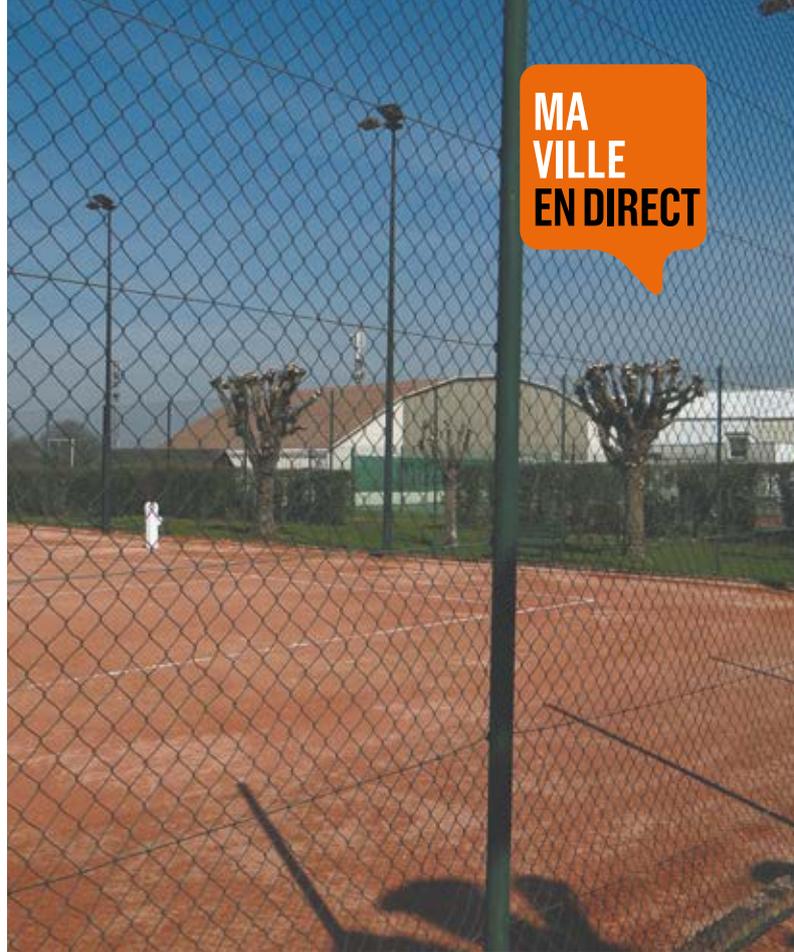
ou les jours fériés. Pour toutes sortes de raisons qui tiennent aux conditions de vie où le temps de travail est soigneusement compté, au fait que l'on a réduit depuis près de quarante ans le nombre des étudiants en élevant la barre du diplôme à un niveau tel que seuls les plus courageux peuvent la franchir, par le débordement irrésistible, continu, du déficit de la Sécurité sociale, laquelle tempère, souvent maladroitement, le nombre et le coût des interventions. Bref, il faut désormais pour un Knock deux docteurs « trente-cinq heures ».

Que ce soit à Neauphle-le-Château ou dans les villes voisines, les cabinets ferment et aucun praticien nouveau ne vient s'installer. Les jeunes diplômés n'ont guère envie de racheter une clientèle comme cela se faisait

aménagé de façon confortable et moderne, cinq ou six médecins disposent d'un cabinet médical, de salles d'attente et d'un secrétariat médical qui gère leurs rendez-vous, leurs urgences, l'administration et la maintenance. Ils ont également un lieu pour se réunir ou décompresser. Une règle est établie pour assurer une permanence suffisante aux diverses phases du calendrier. Cette maison médicale n'a de sens que si elle est ouverte à plusieurs communes très proches : Villiers-Saint-Frédéric, Jouars-Pontchartrain, Saint-Germain-de-la-Grange et la partie sud-ouest de Plaisir. Sa création impose donc qu'elle dispose d'un vaste parking. Une fois décrit le projet, reste à le réaliser. Est-ce si difficile ?

de proximité et vouloir aider l'installation de jeunes praticiens. La région, le département, les organismes comme la Sécurité sociale et les mutuelles peuvent apporter des subventions. Comprendons bien qu'il ne s'agit à aucun moment de faire un « coup immobilier », mais d'offrir à des diplômés décidés à pratiquer la discipline généraliste dans notre secteur un exercice moderne et pratique pour un coût raisonnable qui leur permette d'avoir le juste retour de leurs années d'études et d'efforts.

Urgences compte 331 épisodes. Tâchons de faire en sorte que notre adaptation neauphléenne se réduise à quelques grandes étapes, rondement menées... ■



MA
VILLE
EN DIRECT

STAGIAIRES... D'ÉTÉ !

C'EST BIEN JOLI LES VACANCES... MAIS AVOIR DES ENFANTS SUR SON DOS, SUR LES BRAS OU DANS LES PATTES, ET LES VOIR AVACHIS DANS LE CANAPÉ À REGARDER ON NE SAIT QUELLE SÉRIE DÉBITÉE PAR LA TNT, CE N'EST PAS TERRIBLE. ALORS VOICI DEUX SUGGESTIONS INTÉRESSANTES... ET, SURTOUT, C'EST LE MOMENT DE S'EN OCCUPER !

RAQUETTES...

Le Tennis Club de Neauphle-le-Château organise du lundi au vendredi des stages pour les jeunes, encadrés par des moniteurs diplômés d'État. Voici des réponses aux questions que vous vous posez.

Quand ont lieu les stages ?

du 29/06 au 03/07 (stage destiné aux collégiens)
du 06/07 au 10/07
du 13/07 au 17/07
du 24/08 au 28/08

Comment se déroule une journée ?

L'accueil se fait à 9h30 pour un démarrage à 10h par un échauffement.

De 10h30 à 12h, les raquettes et les balles voltigent sur les courts ; c'est l'entraînement technique.

Entre 12h et 14h, c'est la pause déjeuner durant laquelle les stagiaires peuvent rester au club (possibilité de pique-nique et de réchauffage de plats) ; sur ce temps, les terrains de badminton et les tables de ping-pong leur sont librement accessibles.

À 14h, des matchs adaptés au niveau des enfants ont lieu.

À partir de 15h30 et jusqu'à 17h, révisions ou sports collectifs

Combien ?

180 euros pour les 5 jours / 36 euros pour la journée (dans la limite des places disponibles)

Comment s'inscrire ?

En contactant le Tennis Club.

Adresse : rue du Stade

Tél. : 01 34 89 31 90

Courriel : tcneauphle@gmail.com

CAMP D'ÉTÉ

Cet été encore, l'équipe du centre de loisirs va bichonner vos chers enfants. Les maternelles et les élémentaires auront droit à tout un panel d'activités avec une sortie hebdomadaire, et un nouveau camp d'été est prévu pour une douzaine d'enfants âgés de 7 à 9 ans.

Priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas pu partir en Bretagne l'année dernière... Les chanceux de cet été partiront en séjour multi-sports au centre international de séjours Le Rocheton, en Seine-et-Marne. Au programme : poney, grimpe d'arbres, initiation nature, courses d'orientation et autres surprises... Les inscriptions se feront de fin avril à mi-mai et les tarifs seront fonction du quotient familial. Alors à vos marques, prêts... partez !

CONSEILS MUNICIPAUX

26 JANVIER

23 MARS ET 7 AVRIL

ÉTAT CIVIL

Vous pouvez lire leurs comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : www.neauphle-le-chateau.com

NAISSANCES

Noham Mohammed Toumi Essorgui
né le 21 janvier 2015 à Rambouillet
(Yvelines);

Inès Marine Émilie Alvarez Jean
née le 3 février 2015 au Chesnay
(Yvelines);

Lenny Abdelmoula
né le 8 février 2015 à Trappes
(Yvelines);

Sara Sylvie Lydie Atkinson
née le 17 février 2015 à Trappes
(Yvelines);

Raphaël Jean-Pierre Christian Guigot
né le 19 février 2015 au Chesnay
(Yvelines);

Alessandro Gilbert Maurice Malfait
né le 25 février 2015 au Chesnay
(Yvelines);

Théa Isabelle Nathalie Vandervoorde
née le 7 mars 2015 à Rambouillet
(Yvelines);

Luka Lebioda Léger
né le 12 mars 2015 à Rambouillet
(Yvelines);

Lyla Anita Claudie Émeline Simon
née le 14 mars 2015 à Poissy
(Yvelines);

Anaïs Claudie Anita Alexandra Simon
née le 14 mars 2015 à Poissy
(Yvelines);

Olivia Anaïs Demaret
née le 14 mars 2015 à Poissy
(Yvelines).

DÉCÈS/TRANSCRIPTIONS

Renée Aubin veuve Pichot
née le 15 mai 1920 à Neauphle-le-Château
(Yvelines) – Décédée le 31 janvier 2015
à Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

4, place du Marché – modification devanture commerce – non-opposition le 28/01/2015

10, rue Saint-Nicolas – création de deux logements supplémentaires – opposition le 28/01/2015

8 bis, rue de la Gouttière – portail coulissant – opposition le 18/02/2015

37 bis, rue St Nicolas – changement de portail- non-opposition le 25/02/2015

40, rue du Dr Grellière – changement porte garage, couleur volets et portes – non-opposition le 13/03/2015

42, avenue de Châtron – démolition et reconstruction préau et abri de jardin – 13/03/2015

6, rue Louis Phelypeaux – remplacement portail et porte de garage – non-opposition le 16/03/2015

4, rue Saint-Nicolas – changement gouttières et tuiles arrière bâtiment – non-opposition le 23/03/2015

4, avenue de la République – pose d'un portail - non-opposition le 24/03/2015

DIVISION

Rue de la Gouttière – Détachement terrain à bâtir - non-opposition le 06/02/2015

Sente de la Ferme – Détachement terrain à bâtir – non-opposition le 03/03/2015

58, route de Saint-Germain – Détachement terrain à bâtir – non-opposition le 18/03/2015

PERMIS DE CONSTRUIRE

Chemin de la Fontaine de Launay- Construction d'une maison individuelle – refusé le 27/01/2015

23, avenue de la république - extension maison individuelle – accordé le 28/01/2015

Rue du Dr Grellière, lot 19 - maison individuelle – accordé le 13/02/2015

Chemin des Ecartis – maison individuelle – accordé le 17/02/2015

Rue de Villancy, lot 20- maison individuelle – accordé le 16/03/2015

MON PHARMACIEN

C'est nouveau et, pour l'instant, réservé à l'Île-de-France. Si vous avez besoin d'un médicament une nuit, un dimanche ou un jour férié, vous n'avez plus à consulter l'affichage de votre pharmacie. Vous pouvez connaître l'officine de garde sur monpharmacien-idf.fr. MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web, fruit d'une collaboration entre l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France et l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) pharmaciens Île-de-France. Une fois téléchargée sur votre smartphone, l'application donne non seulement l'adresse précise de la pharmacie de garde, mais également un plan d'accès. Toutefois, hors de Paris, pour obtenir les coordonnées d'une pharmacie de nuit, la réglementation impose de contacter la gendarmerie (gendarmerie de Jouars-Pontchartrain : 01 34 91 76 80).

INCIVILITÉS : PAS SI SIMPLE !

UNE RUE DE NEAUPHLE. SUR LE TROTTOIR, DEUX MARCHES POUR ACCÉDER À UN PERRON.
Et sur la deuxième : un bel étron canin... Oh ! on voit très bien la scène. Un gentil toutou qui s'arrête, baisse l'arrière-train sur la marche et se soulage avant que son maître (ou sa maîtresse) ne le fasse avancer, d'un coup sec de laisse. Qui blâmer ?

LE CHIEN, LE MAÎTRE (OU LA MAÎTRESSE) OU LES AUTORITÉS ?

Petit problème éthique, voire métaphysique, tant la morale a été transportée des siècles durant par les religions qui permettaient aux cieux de tout voir, tout savoir. Jusqu'à ce que Nietzsche annonce la mort de Dieu... Le chien ? Est-ce sa faute si l'homme le fait vivre sur la pierre, le macadam ou le pavé ? Quand il courait dans la nature, à laquelle il n'a pas touché, faire ses besoins était naturel. Excluons le chien et donnons-lui, au passage, une petite caresse.

LE MAÎTRE (OU LA MAÎTRESSE) ?

Là, c'est plus compliqué. Car il est évident que, autant dans la mise en position du chien que dans son rappel, le maître (ou la maîtresse) pouvait parfaitement agir, réagir. En fait, le porteur de laisse a laissé faire selon le principe, universellement appliqué, du « pas vu, pas pris ». Se baisser, ramasser discrètement le déchet ne prenait pas de temps, ne causait pas de fatigue... Mais paresse, dégoût, indifférence ont présidé, dans des proportions indéfinissables, à ce triste abandon.

LES AUTORITÉS ?

Il faut sévir, n'est-ce pas, et appliquer la mise à l'amende, prévue dans la loi ou le règlement ! Sauf qu'il faut un flagrant délit. Et mettre sur tous les trottoirs un agent capable de verbaliser à tout instant, c'est infaisable. On peut aussi passer des heures à regarder les vidéos des caméras de surveillance... qui ne sont pas installées ! Et, puisque le bâton est rare, quelle médaille stakhanoviste faudrait-il décerner à celui qui se comporte bien ? D'ailleurs le fait-il toujours, tout le temps ? L'auteur de ces lignes est-il exemplaire ? Euh...

N'y a-t-il donc aucune solution à ces incivilités qui nous gâchent le quotidien, ces bousculades à la porte du concert, ces queues de poisson (la route est une jungle que le code de la route tempère modérément), ces attouchements furtifs dans les trains bondés, ces canettes jetées sur le trottoir, ces mouchoirs lâchés par la fenêtre d'une auto, cette neige qu'on laisse devant chez soi, ces portes qu'on vous lâche à la figure, ces poubelles laissées dans la rue, ces voitures garées sur votre bateau, cette haie qui déborde sur le trottoir, ces appels fantaisistes qui... ? La liste est sans fin. Autant l'abandonner et revenir au vrai souci : Comment faire prendre conscience, comment amener l'homo-sapiens et urbain à respecter son prochain ?

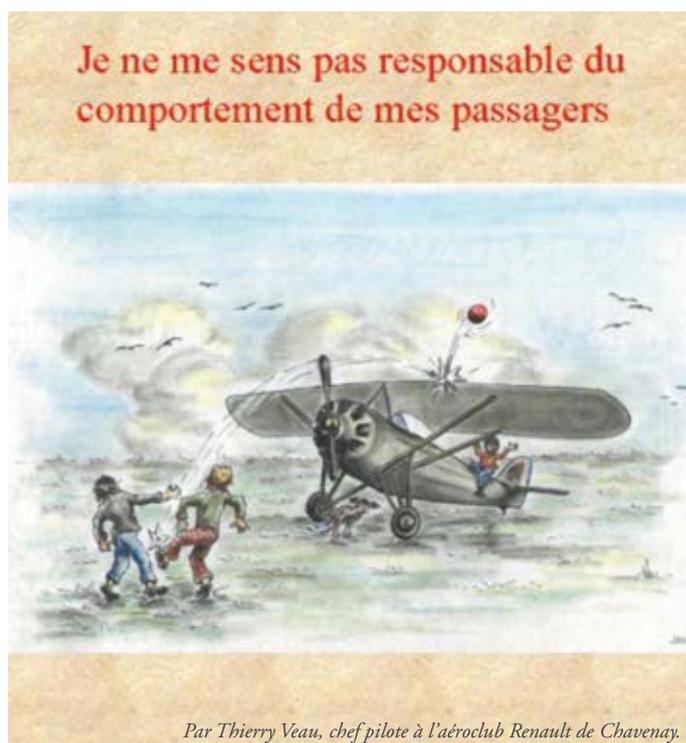
Des colloques de sociologues en ont débattu. Des publicitaires ont fait, à coup de millions, de la communication en affichage, presse, radio et vidéo. Des philosophes ont rempli des bibliothèques... Certes, mais l'on glisse encore sur des crottes de chien !

NOUS SOMMES RESPONSABLES. TOUS. CHACUN.

Responsables de ce que nous faisons ou ne faisons pas. Responsables de ce mal collectif, réciproque et permanent. Mais le dire, le dénoncer ne fait pas avancer. Voltaire, avec l'optimisme forcené de Candide, affirmait qu'un jour « tout serait bien ». Pardon Maître, mais plus de deux cents ans après, le Bien le dispute toujours au Mal. Et toujours aussi mal ! Il ne nous reste qu'un espoir. Celui que vous, lecteur (ou lectrice) de ces lignes débordant d'imagination, ayez l'Idée. Celle qui accélérerait le cours de l'Histoire vers une responsabilité collective, harmonieuse, partagée, appréciée. Alors, de grâce, si jamais vous l'avez cette Idée miracle qui changerait le cours de la vie sociale en champ de roses sans épines, ne la gardez pas pour vous, car cela serait une incivilité de plus !

PILOTIX, UNE BD PILOTE ?

L'incivilité sévit même sur le terrain des aéroclubs avec des conséquences possibles qui n'ont rien d'anodin. Pour les restreindre, une BD met de manière amusante les actes et les résultats bien en évidence. Quand pensez-vous ? Est-ce la bonne piste pour mettre les « incivils » le nez dans leur... ? Dites-le nous, réagissez, proposez : communication@neauphle-le-château.com





SOUS LA DOUCE APPELLATION "SERVICES À LA PERSONNE", L'ÉTAT NOUS DONNE LA POSSIBILITÉ DE RECOURIR À DES GENS QUI ONT DES TALENTS QUE NOUS NE POSSÉDONS PAS ET QUI NOUS PERMETTRONS DE FAIRE CE QUI NOUS EST INDISPENSABLE À... 50% DE LEUR PRIX.

Deux "services" s'offrent désormais aux besoins des neauphléens. L'un dans le domaine de l'informatique, l'autre, dans l'univers du jardin et du bricolage.

ALLO BERTRAND

Entretien du jardin, monter, démonter, fixer, installer, brancher, débrancher, poser, déposer, débarrasser, échanger, réparer, nettoyer, peindre, faire les courses... ALLO BERTRAND sait tout faire, peut tout faire.

ALLO BERTRAND, vous met immédiatement avec l'homme qui sait, qui fait, quand on cale, parce qu'on n'est pas bricoleur, parce qu'on n'a pas le temps, parce qu'on n'a pas envie, tout simplement. C'est une sorte de chevalier-servant mais au XXI^e siècle, c'est-à-dire pour tous. Moyennant finance, évidemment. Mais n'oublions pas que, comme ALLO BERTRAND est « agréé service à la personne », cette finance est divisée par deux.

Vous avez compris l'esprit « service » et entrevoyez ce que vous pouvez en attendre ? Faites, tout simplement, ALLO BERTRAND. Vous discuterez avec lui, verrez quels sont ses tarifs, ses solutions « récurrentes » (sa présentation parle d'abonnement)... et découvrirez tous les détails fiscaux de son offre : 06 85 75 73 74 ou par mail : allobertrand@icloud.com

Il faut juste préciser que les devis sont gratuits dans tous ses domaines d'intervention : jardinage, bricolage, portage à domicile, maintenance et vigilance habitation.

ALIANE INFORMATIQUE

Juste en face de la Poste de Neauphle-le-Château, à gauche en allant au parking, une nouvelle boutique vient de s'ouvrir. Elle est tenue par un plaisirois, Monsieur Aliane, qui a créé son activité depuis plusieurs années et qui cherchait un point de rencontre commode avec ses clients. Il a donc déjà un chiffre d'affaires. Il souhaite, aujourd'hui, l'amplifier.

Tout son service est centré sur le PC du particulier (et non sur la vente de matériel) : apprendre à s'en servir, le protéger, le maintenir et le dépanner. Donc, les services d'Aliane Informatique vont du "touché" de la souris jusqu'au changement de disque dur, en passant par la soudure sur carte mère et bien d'autres joyeusetés qui "déplacent" votre PC et le rendent opérant.

Lors de notre rencontre, un homme est venu parler d'une panne. Très rapidement, un diagnostic a été formulé et une possible réparation évoquée. Ce qui était clairement annoncé, étaient les limites de la réparation. On le sait bien : passé un certain temps, nos petites machines ont des faiblesses qui deviennent des difficultés insurmontables. Bravo ALIANE INFORMATIQUE de le rappeler, honnêtement.

Bref, de l'installation d'une « box » jusqu'au fonctionnement harmonieux des périphériques, une imprimante par exemple, ALIANE INFORMATIQUE fera tout fonctionner. Et à 50% ! N'hésitez pas à le contacter au 01 75 21 39 51 ou à l'adresse contact@depannage-informatique-78.net. Vous pouvez aussi consulter son site informatique : <http://www.depannage-informatique-78.net>. Si la boutique est ouverte le lundi de 14h30 à 18h30, du mardi au vendredi 9h30/12h30 - 14h30/18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30, il est prudent de téléphoner avant de passer : un dépannage à domicile est si vite arrivé ! ■



DU DEVOIR

LES COMPAGNONS

PARMI LES NOMBREUSES SOLUTIONS OFFERTES POUR APPRENDRE UN MÉTIER, LE COMPAGNONNAGE CONSTITUE UNE SOLUTION ORIGINALE DE SE FORMER. Le compagnonnage existe en Europe depuis plus de huit siècles et permet chaque année à plus de 10 000 jeunes de préparer un métier en multipliant les expériences au contact de professionnels qualifiés répartis en France et en Europe.

Le compagnonnage forme aux métiers du bâtiment (maçon, charpentier, plombier, chauffagiste, carreleur, peintre, tailleur de pierre...), de l'industrie (mécanicien, carrossier, chaudronnier, fraiseur, tourneur, menuisier...), des matériaux souples (maroquinier, cordonnier, bottier, teinturier, tailleur...), de l'artisanat d'art (ébéniste, tapissier, marqueteur, sculpteur, graveur, vitrailliste...), de l'alimentation (charcutier, boulanger, chocolatier, confiseur, pâtissier...) et à de nombreux autres métiers comme souffleur de verre, joaillier, enlumineur, jardinier-paysagiste ou maréchal-ferrant.

Le parcours de formation est fonction du niveau initial de formation. La formation peut commencer à la sortie d'une classe de troisième ou de terminale ou dès l'obtention d'un diplôme minimal de type CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou baccalauréat professionnel.

Si l'obtention d'un CAP nécessite deux années de formation pour les élèves sortant de troisième, une année suffit pour les bacheliers. La formation peut se poursuivre avec des BTS (brevets de technicien supérieur), des licences professionnelles et des diplômes de master ou d'ingénieurs (bac + 5). Un Tour de France associé à un réseau de compagnons et d'hébergements permet de compléter les connaissances acquises durant la formation et de découvrir des techniques particulières.

En France, les formations sont proposées par :

- L'Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis.

Créé par Lucien Blanc en 1889, cet organisme compte 26 centres de formation en France (22), Suisse (3) et Belgique (1).
Siège national : 15, rue Champ-Lagarde, 78000 Versailles - Tél : 09 52 32 61 49
www.lecompagnonnage.com

- Association Ouvrière des Compagnons du Devoir.

Plus connue sous l'appellation des « Compagnons du Devoir », cette association a été créée par Jean Bernard en 1941.
Siège régional : 1, place Saint-Gervais, 75004 Paris - Tél : 01 48 87 08 78
www.compagnons-du-devoir.com

- La Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment dispose de 20 centres de formation.

Adresse en Île-de-France : 2, rue de Guermantes, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes - Tél : 01 60 35 02 98
compagnonsdutourdefrance.org et www.fcmb-stthibault.fr

1. Compagnonnage : réseau de transmission des savoirs et des identités par le métier inscrit en 2010 au patrimoine culturel immatériel par l'Unesco.

Références : Les métiers des Compagnons du Devoir et du Tour de France, publication ONISEP (Office national d'informations sur les enseignements et les professions), août 2012, n° ISBN : 978.2.273.01135.8
- www.onisep.fr/Premiers-pas-vers-l-emploi/Alternance/Compagnonnage-apprendre-son-metier-par-etapes



TÉMOIGNAGE D'UN COMPAGNON

Sébastien Robert, Compagnon du Devoir du Tour de France, couvreur et cogérant de la société Les Couvreur de Neauphle-le-Château.

Quelle est votre parcours scolaire ?

J'ai suivi une formation jusqu'à la 3^e générale.

Pourquoi vous être orienté vers cette formation du Compagnonnage ?

Mon père et mon grand-père avaient leur entreprise de couverture. Ce métier m'a toujours passionné.

Que vous a-t-elle apporté de plus qu'une formation traditionnelle dans les métiers du bâtiment ?

Sincèrement, je pense que cette voie forme vraiment « l'élite » dans le bâtiment. Autant en technicité que par rapport à ses valeurs humaines (fraternité, partage, générosité...).

Comment s'est passé votre Tour de France ? Avez-vous fait un passage par l'étranger ?

J'ai passé sept ans sur le Tour de France avec une expérience de formateur dans le centre de formation des Compagnons du Devoir d'Épône. J'ai eu deux expériences à l'étranger : une année en Écosse et une année en Belgique.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui voudrait faire une telle formation ?

Je pense que le jeune doit être motivé par le goût du voyage, de la vie en communauté, de la soif d'apprendre. Ce qui lui permettra, ensuite, de transmettre ses acquis, ce qui est également un grand bonheur.

En résumé ?

J'ai réalisé un beau Tour de France. Je suis fier d'avoir vécu une telle expérience aussi jeune et d'avoir acquis ainsi une base professionnelle très solide qui m'a donné de l'expérience et du savoir-faire. J'ai pu obtenir différents diplômes et occuper des postes à responsabilités puisque maintenant je suis cogérant de ma propre entreprise.

Tarifs €	
Carnet de 10 Tickets t+	14,10
Carnet de 10 Tickets t+ (tarif réduit)*	7,05
Ticket t+ vendu à l'unité	1,80
Ticket d'accès à bord	2,00

TRANSPORTS À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

LA COMMUNE DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU EST DESSERVIE PAR DES LIGNES RÉGULIÈRES (7, DF ET 78) ET DES LIGNES SCOLAIRES (B, M, P, Q ET V).

Nous nous sommes entretenus avec Jacques Guilbert, directeur des Cars Hourtoule, et Aurore Bodart, responsable études et développement, afin de répondre aux questions que les habitants de Neauphle-le-Château peuvent se poser.

Comment établissez vous les horaires des lignes régulières ?

Pour les lignes 7 et DF, les horaires sont calés sur les horaires des trains de la ligne N au départ et à l'arrivée de Plaisir-Grignon.

En cas de modification des horaires des trains par la SNCF, les horaires des lignes sont également modifiés afin de toujours permettre la correspondance entre les deux modes de transport.

La ligne 78 est une ligne de type express, c'est-à-dire une liaison pôle à pôle qui n'a pas vocation à assurer une correspondance avec une gare.

On tient compte des aléas de circulation pour établir les horaires, ainsi les temps de parcours des lignes sont plus importants en heure de pointe qu'en heure creuse et nécessite donc plus de moyens, conducteurs et bus.

Tenez-vous compte des travaux ?

Par exemple quand il y a eu six mois de travaux sur la route de la Boissière (D 11), avez-vous changé vos horaires ?

Il n'y a pas de changement d'horaires si les travaux n'ont pas d'impact sur les horaires des trains. La société Cars Hourtoule a toujours des réunions en amont des travaux avec les collectivités pour qu'il y ait un système d'alternat ou que les travaux soient effectués en heure creuse (9 h-16 h) afin que les usagers ne soient pas gênés aux heures de pointe.

Est-ce vous qui établissez les tarifs ?

Ce n'est pas la société Cars Hourtoule qui établit les tarifs, mais le Syndicat de transport d'Île-de-France (STIF).

Quels types de ticket peut-on acheter pour prendre le bus occasionnellement ?

LE TICKET T+

Il est valable sur la totalité des réseaux RER dans Paris, métro, tramway, funiculaire, bus et T Zen. Utilisation dans le métro ou le RER dans Paris :

Le ticket t+ permet les correspondances métro-métro, RER-RER et métro-RER dans Paris pendant 2 heures à partir de la validation d'entrée sur le réseau.

Il n'est pas valable dans les RER et les trains SNCF Transilien à l'extérieur de Paris (hors zone 1).

Utilisation dans le bus, le tramway ou le T Zen :

Un ticket t+ est valable pour la totalité d'un trajet (à l'exception de certaines lignes régulières).

Il permet les correspondances entre bus, tramways et T Zen pendant 1 heure 30 entre la première et la dernière validation (la validation est obligatoire à chaque montée dans un nouveau véhicule).

> Les allers-retours sur la même ligne de bus (ou de tram ou de T Zen), ainsi que les interruptions de trajet pour reprendre un autre bus de la même ligne

LE TICKET D'ACCÈS À BORD

Vendu à l'unité dans les bus, il est valable pour un trajet avec le bus dans lequel il a été acheté.

Il ne permet pas la correspondance avec un autre bus, un T Zen ou un tramway.

Pourquoi est-ce important de valider son titre de transport ?

Pour bien voyager, il est important d'être en règle sur les lignes :

Disposer d'un titre de transport valide
Valider son titre lors de l'entrée dans le bus

L'utilisateur du tarif réduit doit pouvoir justifier de son droit à réduction à tout moment lors de son voyage

Seuls 50 % des voyageurs valident aujourd'hui leur titre de transport, souvent par négligence, par lassitude ou parce qu'ils ne voient pas la nécessité

Valider c'est remplir une obligation réglementaire mais c'est aussi permettre au transporteur de mieux connaître sa clientèle et de mieux gérer la vie de votre ligne.

ne sont pas possibles avec le même ticket.

> Dans Orlybus, Roissybus, Orlyval, le ticket t+ n'est pas valable.

> Sur certaines lignes régulières, toutes les cinq sections (environ 12,5 km), un autre ticket est nécessaire.

Sur ces lignes, le ticket t+ ne permet pas la correspondance.

> Le ticket t+ est valable, sans correspondance, sur Noctilien.

Où l'obtenir ?

Le ticket t+ est vendu dans l'ensemble des points de vente RATP, SNCF Transilien, OPTILE : stations de métro et de tramway, gares et chez les commerçants agréés.

Le ticket t+ n'est pas vendu à bord des bus.

d'une validation de leur titre à chaque montée. Il faut savoir qu'emprunter les transports en commun sans avoir validé place non seulement l'usager en situation d'infraction, mais prive aussi son transporteur d'une part de sa rémunération.

Lorsqu'on achète un titre de transport, la recette revient au STIF qui collecte les fonds et les redistribue aux transporteurs à hauteur du nombre de voyages effectués. La rémunération des entreprises est donc assise pour partie sur le comptage des titres validés. La validation des titres de transport permet d'estimer la fréquentation des lignes. Et donc de justifier ou non les développements du réseau, comme le



renforcement de lignes très chargées. Même pour les lignes scolaires, l'élève doit valider. En cas d'oubli de son titre de transport, il doit obligatoirement s'acquitter d'un billet auprès du conducteur. Le tarif d'un ticket est de 2€. L'absence de titre de transport valide est répréhensible. En cas de contrôle, l'élève sera verbalisé.

Pour un titre non valide, non valable ou non complété, la personne encourt une amende de 34€. Pour l'absence de titre de transport, de ticket réutilisé, falsifié ou périmé, la personne encourt une amende de 51€.

Valider son titre de transport, c'est donc éviter une amende et permettre plus de services et plus de confort à terme dans les bus. Quand le civisme rejoint l'intérêt des voyageurs...

Sur quoi vous basez-vous pour ajouter un arrêt sur une ligne? Par exemple, certains Neauphléens vont au lycée Jean-Vilar de Plaisir, que faudrait-il faire pour que le BL qui va de la Boissière au lycée s'arrête place Mancest?

Il y a à Neauphle-le-Château 5 lignes scolaires. Les établissements sélectionnés sont les établissements du secteur. L'ensemble du plan de transport est soumis à l'approbation du STIF. La société Cars Hourtoule est force de propositions, mais c'est l'arbitrage et le financement du STIF qui décident. Rien ne peut être fait sans que cela passe en commission. Il faut le soutien des élus. Cars Hourtoule travaille avec les collectivités sur les itinéraires, les points d'arrêt... Il y a un contrat CT2 tripartite

Cars Hourtoule/STIF/collectivités. Neauphle-le-Château est sur le CT2 Plaine de Versailles. La commune est en périphérie d'un milieu urbain dense (Plaisir), ce qui lui permet d'être mieux desservie.

La qualité des prestations de vos bus est-elle contrôlée?

La société Cars Hourtoule est certifiée NF Service uniquement sur les lignes de Plaisir 6, 7, 8, 9 et 10. La certification porte sur les critères suivants : information, sécurité, ponctualité, confort et accueil. Cette certification est accordée pour une durée d'un an. Il y a donc un audit de certification, un contrôle qualité, chaque année. Avec la certification NF Service de ces lignes, Cars Hourtoule s'impose plus de critères que ce que le STIF exige des transporteurs. Les mesures qualité sont réalisées par une société extérieure. Dans la société Cars Hourtoule, c'est Georges Fernandes qui est responsable de la qualité STIF et NF Service. Il y a une réelle volonté de Cars Hourtoule d'améliorer sans cesse la qualité des services envers les voyageurs.

À NOTER :

Les horaires des bus sont consultables sur www.cars-hourtoule.fr. Sur le site on peut s'inscrire pour recevoir gratuitement un texto en cas de perturbations majeures sur les lignes scolaires B, M, P, Q et V. Ce service est proposé par le SITERR!.

1.SITERR pour Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet.

LE STIF

Le STIF organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Il est composé de la région Île-de-France, de la ville de Paris et des sept autres départements franciliens. Il porte la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, T Zen et bus). Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...). Son objectif est de renforcer l'offre de transport et la qualité de service pour l'utilisateur.

- DF** Service du Dimanche et Fêtes
PLAISIR-GRIGNON
VERSAILLES
- 7** PLAISIR-GRIGNON -
PONTCHARTRAIN
- P** PONTCHARTRAIN
Collège Saint-Simon
- B** BEYNES
Collège François Rabelais
- V** VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC
Lycée Viollet le Duc
- 78** SAINT-QUENTIN-EN-
YVELINES - MANTES
- Q** LA QUEUE LES YVELINES
Lycée Jean Monnet
- M** MONFORT-L'AMAURY
Notre Dame du Bel-Air



P'TITS SERVICE

SYLVIE BARA, ASSISTANTE MATERNELLE ET PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION ANIM'ASSMAT (ANIM COMME ANIMATION, ASS COMME ASSISTANTE, MAT COMME MATERNELLE) CRÉÉE EN JANVIER 2012 EST UNE VÉRITABLE ANIMATRICE. CE QUI LE PROUVE DE FAÇON INCONTESTABLE EST SON SUCCÈS.

Pourquoi se regrouper en association ?

Être assistante maternelle, c'est exercer un métier à part entière qui nécessite de réelles compétences et un investissement personnel auprès des tout petits qui lui sont confiés. Mais c'est aussi un métier solitaire qui s'exerce à domicile. Anim'Assmat joue un rôle actif contre l'isolement. Par des relations extérieures régulières, notre association relie toutes les adhérentes qui peuvent compter sur l'expérience et la solidarité des autres et les aide à diversifier, perfectionner leur travail auprès des enfants.

L'intérêt professionnel d'Anim'Assmat ?

Elle organise des ateliers hebdomadaires à visée ludique et d'éveil (jeux, ateliers de peinture, gommettes...) ou à thème (Noël,

carnaval...) à la Maison du Jeu de Paume. Ces ateliers favorisent grandement la sociabilisation des enfants qui ne vivent pas en groupe. De plus, chaque mois, les petits bénéficient d'une sortie à Acrochats et d'un pique-nique lorsque le temps le permet.

Les actions d'Anim'Assmat ?

Le financement de l'association conditionne ses actions. C'est grâce aux cotisations, subventions et actions ponctuelles (par exemple un loto) que l'association est active et s'équipe, notamment en jouets et matériel. Pour renforcer les liens tissés entre les membres de l'association, tous les deux mois nous organisons un repas à la MJP et, de temps en temps, au restaurant.

Un souhait ? Un rêve ?

Si elles apprécient de bénéficier d'une salle accueillante à la

MJP, les assistantes maternelles seraient comblées si elles pouvaient aussi ranger les caisses de jouets des enfants dans un petit local ou un grand placard au rez-de-chaussée. En effet actuellement, chaque semaine, elles sont transformées en déménageuses pour remonter toutes les caisses stockées au sous-sol... Seront-elles entendues ?

L'Association est-elle ouverte ?

Des assistantes maternelles retraitées viennent en renfort pour accompagner les sorties de tous nos petits. Toute nouvelle adhérente est la bienvenue. ■

N'hésitez pas à contacter la présidente : Sylvie Bara, bara.alain78@orange.fr, 07 86 71 19 12

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI – 5 JUIN



SOYONS TOUS CONSOM'ACTEURS

TEL EST LE SLOGAN CHOISI POUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Lancée en 2003, la Semaine du développement durable a pour but d'expliquer le processus au grand public, de le sensibiliser à ses enjeux, de démontrer et de favoriser les différentes formes de mobilisation concrètes, individuelles et collectives.

Cette année, la Semaine du développement durable devient européenne. Du 30 mai au 5 juin, collectivités, associations, entreprises, administrations, écoles et autres établissements publics sont invités à organiser des manifestations pour sensibiliser et inciter les populations à l'adoption d'un comportement socioéconomique responsable.

Parce que la cause écologique nous touche au quotidien et qu'elle est un enjeu majeur pour les générations à venir, Neauphle-le-Château a choisi d'agir et de participer à cette grande campagne de sensibilisation.

La municipalité va offrir aux élèves de l'école élémentaire Émile-Serre plusieurs sorties. Une visite du Sidompe de Thiverval-Grignon (centre de tri des déchets) pour certains, une visite du centre de traitement des eaux usées de Montfort-l'Amaury, avec des ateliers pédagogiques, pour d'autres. Mais ce n'est pas tout. L'équipe du centre de loisirs se mobilise également dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) pour réaliser des créations faites de matériaux recyclés.

Le up cycling, ou surcyclage en français, est très à la mode en ce moment. Il consiste à transformer des matériaux récupérés ou des produits inusités en nouveaux objets de meilleure qualité ou de plus grande utilité. Par exemple, utiliser des bouteilles d'eau vides et les transformer en jardinière pour plantation.

Magali Serre, la bibliothécaire de l'école, mettra en avant toute une sélection de livres ayant pour sujet l'écologie, la nature, les animaux, le tout autour d'une exposition de photographies sur la nature et ses merveilles. La Bibliothèque de la MJP suivra le mouvement en promouvant des livres sur ces mêmes thèmes.

Transformer les consommateurs en « consom'acteurs » responsables est un message qui mérite d'être diffusé le plus largement possible. Aussi à Neauphle-le-Château, cette Semaine sera marquée par la collecte de déchets par tous les habitants volontaires dans une parcelle de la forêt le 6 juin ; événement qui sera encadré par la réserve communale de sécurité civile. Espérons donc nous y voir nombreux afin que cette première édition neauphléenne soit un succès de démarche écocitoyenne. ■

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-europeenne-du-.html>





L'HEURE

DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA RARÉFACTION DES RESSOURCES FOSSILES, L'AUGMENTATION DU COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES, LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT NOUS ENTRAÎNENT VERS UNE RÉUTILISATION DE LA MATIÈRE.

Le recyclage devient un axe majeur pour nous tous. Ce qui doit faire partie de nos nouveaux comportements s'appelle, d'évidente logique, l'économie circulaire.

TOUS ACTEURS

Trois étapes : pour le consommateur, le geste fondateur est celui du tri des déchets ; pour les collectivités locales, c'est la collecte et la répartition qui se fait en séparant ces déchets selon leur nature physico-chimique ; pour la production de la nouvelle matière première, ce sont les entreprises de recyclage, telles que Paprec pour le plastique, Norske Skog Golbey pour le papier, Saint-Gobain pour le verre. En ce qui nous concerne, nous les Neauphléens, la plateforme où tout se rassemble et se sépare est le centre de tri du SIDOMPE (Syndicat mixte pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Énergies). Notre SIDOMPE est situé dans la plaine située entre Thiverval-Grignon et Plaisir.

Bien sûr cette organisation demande un geste, une volonté. Elle génère un coût. Mais elle apporte une contrepartie majeure pour demain, non négligeable, en nous rendant autonome des ressources naturelles. Sans compter qu'elle crée ou maintient des emplois.

LE CONSTAT

En France, en général, chaque personne rejette ½ tonne de déchets par an : 391 kg en ordures ménagères et emballages, auxquels s'ajoutent 200 kg en déchetterie ! Dans les Yvelines, le SIDOMPE se charge du tri et de la valorisation des déchets pour plus de 110 collectivités qui lui déposent leurs ordures.

LE FONCTIONNEMENT DU TRI

Comment fonctionne le tri sélectif ? Il n'est pas facile de savoir ce qui est recyclable ou pas. Il existe plusieurs

familles de matériaux :

- les papiers, les journaux, les revues, les magazines
 - les cartons, les emballages, les plastiques, les métaux
 - le verre, les bouteilles
 - les ordures ménagères, les emballages souillés, les déchets organiques
- Pour des gestes simples et responsables, une notice descriptive nous aide à faire le tri dans nos poubelles.

Comment faciliter ce tri ?

Sachez que si vous avez un doute sur le choix d'une poubelle, il suffit d'opter pour la poubelle ménagère « verte ». Ce réflexe facilitera le travail des hommes et des femmes trieurs de nos poubelles jaunes au SIDOMPE.

Ne jetez jamais de seringues dans ces poubelles jaunes, elles pourraient piquer nos trieurs et leur apporter des problèmes de santé majeurs.

Si vous compactez vos bouteilles plastiques, faites-le dans le sens de la longueur, le tri mécanique est bien meilleur et évite le tri manuel.

LA VISITE DU SIDOMPE

Voici le parcours de nos déchets de poubelle verte et de poubelle jaune après leur enlèvement par nos éboueurs. Les déchets végétaux et les encombrants ne sont pas déposés au centre de tri.

À l'arrivée des camions au centre de tri, le déchargement se fait en fonction du type de matériaux collectés.

- Le verre est déposé sur une plateforme de stockage.
- Le contenu de vos poubelles jaunes est déversé sur un tapis roulant. Des trieurs et des trieuses effectuent un premier tri.

Un puissant aimant attire les déchets ferreux. Les résidus sont ensuite acheminés vers une machine centrifugeuse qui permet la séparation du papier et du carton. Un nouveau tri manuel affine le recyclage. Des machines optiques réalisent la séparation des plastiques clairs ou foncés, fins ou épais à l'aide d'une soufflerie. Des trieurs rectifient manuellement les erreurs de tri. Nos déchets, enfin triés, sont compactés pour faire d'énormes cubes envoyés dans une industrie de recyclage. Six matières de recyclage sont prêtes pour réintégrer le cycle de l'utilisation : le plastique - le verre - les journaux - les cartons - l'aluminium - l'acier.

- Tous les refus de tri, ainsi que nos ordures ménagères, sont déversés dans une fosse et sont incinérés dans un immense four. Ils produiront de l'électricité pour l'usine ou la revente, et de la chaleur. 4500 logements bénéficient de ce mode de chauffage urbain sur la ville de Plaisir.

Les résidus de combustion serviront de matière pour construire nos routes : le mâchefer. Les résidus ferreux sont également recyclés. Les cendres sont aussi valorisées.

Les rejets gazeux de l'usine font l'objet de nombreux contrôles assurant qu'ils ne dégagent que de la vapeur d'eau.

Vous l'aurez compris, c'est grâce à la qualité du tri de chacun, au tout début du cycle, que nos ordures sont valorisées. Et c'est grâce au tri que des économies sont réalisées et que notre environnement peut être préservé.

Alors continuons à améliorer notre tri !

NON RECYCLABLE

à jeter dans votre poubelle d'ordures ménagères



Emballages alimentaires en plastiques fins

Pots de produits laitiers

Barquettes en plastique et en polystyrène



Vaisselle, faïence, porcelaine

Pots de fleurs

Couches-culottes
Papiers absorbants



Boîtes contenant des restes

Boîtes en carton salies ou contenant des restes

Aérosols



Sacs en plastique

Blisters

Cassette VHS

Un doute ?
N'hésitez pas, jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Les vêtements, déchets verts, déchets électriques et électroniques ne sont pas recyclés par le SIDOMPE. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



COLLECTE SÉLECTIVE

(en apport volontaire ou en porte à porte)

Les emballages ménagers



Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, de jus de fruit, de soupe...

Flacons de ketchup, mayonnaise

Flacons de produits ménagers...

Flacons de produits de toilette

Cubiteainers



Boîtes et suremballages en carton



Briques alimentaires

Bidons

Boîtes de conserve, de boisson, de gâteaux, de thé ...

Barquette en aluminium

Emballages vides, non lavés et non imbriqués

Les journaux, revues, prospectus, feuilles de papier



Oter les films plastiques entourant les revues

Les pots, bocaux et bouteilles en verre



Vidés et non lavés
Oter les bouchons et capsules





PROMENONS-NOUS!

QU'IL EST DOUX DE RESPIRER LE PRINTEMPS, DE S'EFFEUILLER À L'ÉTÉ, DE RAMASSER LES CHAMPIGNONS À L'AUTOMNE ET DE FAIRE CRISSER LA NEIGE QUAND L'HIVER BLANCHIT TOUT (C'EST DE PLUS EN PLUS RARE...).

Oui, qu'il est bon d'avoir à deux pas de soi tant de chemins, de vallons et de bois pour profiter de la nature et d'y faire provisions de sensations. Profitons-en...

La brume du matin a givré le paysage. Les champs qui bordent le bois de Sainte-Apolline ont blanchi et le soleil s'y reflète. Il fait bon respirer l'air frais du printemps qui s'approche. Alors que je traverse la plaine, quelques oiseaux noirs picorent les vers sortant de terre, les brins d'herbe qui commencent à pousser et qui annoncent la prochaine saison des semences. Le sol durci par le froid porte mes pas jusqu'à l'orée du bois. J'y pénètre. Cet univers sylvestre familier m'enveloppe d'une magie bienfaisante. Chênes, hêtres, châtaigniers me surplombent et m'ouvrent une voie jusqu'au cœur de la forêt. Les branches dénudées laissent entrer la lumière. C'est comme si le regard pouvait la traverser tout entière.

J'emprunte le sentier qui part à ma gauche. On sent que l'on approche des limites de la plaine car le chemin se vallonne... Creux qui accentuent la pente... Restes de l'ancienne exploitation de pierre meulière façonnant le relief de la forêt... Au bout de quelques minutes à longer le coteau qui fait face au sud, je débouche sur les bords d'un étang où quelques canards aiment à s'ébrouer quand leur migration les fait passer par là. Deux pêcheurs tranquilles taquinent le poisson. Les premiers crocus fleurissent de ci de là parfumant le paysage ensoleillé de pointes de couleur.

Je m'assois sur le banc un instant, prends un peu d'eau et écoute les arbres. Le chant des moineaux matinaux nourrit les cimes d'humeur joviale et dessine sur mon visage un sourire paisible. L'envie d'écrire m'assaille. Je sors un carnet et mon stylo fétiche. Appuyée sur la table de repos, je me mets à tracer des mots sur le papier. Les rayons du soleil caressent ma peau. Je n'ai pas froid. Une palombe

passé près de moi, tenant un ver ou une branche dans son bec qu'elle rapporte au nid. Je le décris. L'idée me vient alors de raconter ce qui m'entoure.

Je ne sais pas par où je vais repartir ; sûrement par le chemin qui mène à la table ronde. Le sentier qui remonte vers le sud-ouest est parsemé de traverses de pavés, rigoles de canalisation construites pour éviter les glissements de terrain, j'imagine. Sur la gauche, une descente dans un de ces trous dont le relief regorge ; je m'élanche et dévale rapidement la pente à petites foulées. L'élan gagné en arrivant en contre-bas me permet de remonter le terrain de l'autre côté avec plus de facilité. Mon pas ralentit et finit par me porter à la table et à ses flèches de direction.

J'emprunte alors la voie qui part vers la clairière au chêne remarquable. Il faudra que je songe à le photographier. Je poursuis ma route en balayant du regard les cabanes qui se construisent, se transforment et se réparent sous les arbres depuis tant d'années déjà. Trente ans dont je me souviens, mais depuis bien plus encore. Les courses d'orientation à l'époque où notre instituteur portait une belle barbe rousse ont marqué ma mémoire de lichen, de boussole et de rondins de bois qui tenaient nos abris d'enfants. C'est donc l'esprit dans les souvenirs et dans le sentiment d'appartenance à cet endroit qui m'a élevée que je vais, simplement.

Le temps qui file dans le ciel semble me dire « bonjour ». La journée démarre de bon augure, et je m'en retourne chez moi. ■

PROMENONS-NOUS ! avec le Syndicat d'Initiative qui a créé 4 « balades neauphléennes » accessibles à tous les marcheurs. Ces brochures sont disponibles au local – Place du Marché.

QUOI DE NEUF À L'ASLC ?

CETTE ANNÉE, L'ASLC PRÉPARE TRÈS ACTIVEMENT L'ANNIVERSAIRE DE SES 50 ANS.

L'événement aura lieu le samedi 13 juin à la Maison du Jeu de Paume, Une journée festive, au cours de laquelle tout le monde se mobilise : animateurs, adhérents, membres du conseil d'administration, permanentes, bénévoles...

Afin d'organiser au mieux cette journée et qu'elle réponde à la noble ambition qu'elle s'est fixée, « être inoubliable », l'association a besoin de bénévoles. Elle attend donc votre participation qui est plus que bienvenue très souhaitée : une heure de votre temps, un peu de couture, une aide au montage et démontage des stands, présence dans les vestiaires (habillage des enfants, conduite et surveillance pendant le spectacle...). Bref, il y a à faire pour toutes les bonnes volontés, tous les courages. Alors... contactez l'ASLC !

NOUVEAUTÉ

L'ASLC a ouvert un cours de gymnastique pour adultes. Il se déroule tous les mercredis de 8h45 à 9h45 avec Myriam Taprest. Les activités sportives sont de type cardio respiratoire, renforcement musculaire, stretching. Il reste des places.

Donc si, enfin, vous vous décidez à vous faire du bien, inscrivez-vous sans tarder auprès du secrétariat.

STAGES PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

Si vous ne quittez pas notre petite ville pendant les vacances, il est possible d'offrir à vos enfants ou ados (ça va de 8 à 18 ans !) un stage qui lui fera faire des choses inhabituelles et très épanouissantes. Voici le programme :

Stage sculpture pour les 8/13 ans (Marie-Reine Comptios) : « Découverte de la terre et du modelage à travers le temps ». Pétrir, malaxer, s'inspirer, création personnelle. Lundi 20, mardi 21, mercredi 22 avril - 14h-17h

Stage théâtre/danse jazz pour les 10/16 ans (Nicolas Thuillez et Cécile Péruchon) : « Au théâtre, on parle avec des mots ; en danse, on parle avec notre corps ;

venez parler avec nous ! » Jeudi 23 avril 14h-16h, vendredi 24 avril 10h-12h et 13h-15h (+15h-16h devant les parents)

Atelier cosmétique pour les ados (Isabelle Despreaux) : « Je prends soin de ma peau d'ados. » Thèmes théoriques et pratiques abordés sur la journée. Vendredi 24 avril - 11h-13h et 14h-17h

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site Internet de l'ASLC : <http://aslc.neauphle.fr> Contact secrétariat de l'ASLC : 01 34 89 02 82 / aslc.neauphle@free.fr



À CŒUR... RÉCEMMENT CRÉÉE, CŒUR DE NEAUPHLÉENS EST UNE ASSOCIATION QUI SE VEUT AU SERVICE DES NEAUPHLÉENS.

Elle a pour ambition d'informer sur les sujets importants du village, de faire profiter la population de services, de promouvoir les activités économiques, artisanales, sportives et culturelles, de renforcer les actions sociales envers toutes les générations et de donner à ceux qui le souhaitent la possibilité de s'exprimer par le biais d'une tribune libre. Le moins que l'on puisse en dire est que cette ambition est vaste et généreuse. L'outil principal de cette association est son site Internet dont le but est de permettre à l'entraide de fonctionner, pour le covoiturage, la garde d'enfants ou d'animaux domestiques, les ventes, les locations, les cours particuliers, le troc, les achats groupés... Ce ne sont que quelques exemples d'une liste qu'il

appartient à tous d'inventer. Par exemple, si vous avez trouvé une bonne recette de cuisine, facile et « goûteuse-croquante », rien ne vous empêche de la partager avec tous les Neauphléens.

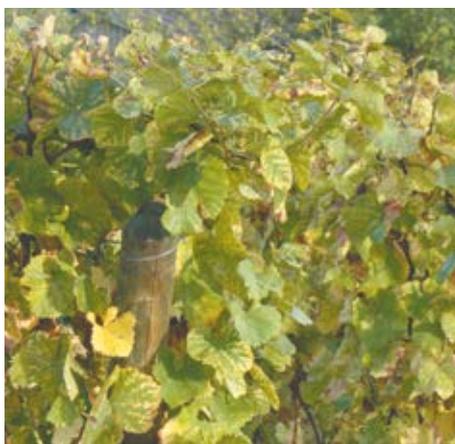
En quelques mois, l'association a accueilli près de 80 adhérents, signe d'encouragement pour les sept personnes de l'équipe fondatrice souhaitant apporter leurs compétences au service des habitants et leur envie de participer à des actions d'amélioration de la qualité de vie à Neauphle-le-Château.

Fin 2014, Cœur de Neauphléens a mené une première enquête sur la question de sécurisation. De nombreuses personnes y ont participé, et les réponses et

suggestions faites par celles-ci seront présentées sur le site de l'association très prochainement. Cœur de Neauphléens organise enfin des manifestations qui donnent l'occasion aux Neauphléens de se rencontrer, d'échanger. Ainsi, le premier « vide-dressing » du 29 mars ou une soirée dansante organisée le 30 mai. Pour participer à ce deuxième événement, il vous suffit de réserver votre place par courriel auprès de l'association. Si le programme et les objectifs de Cœur de Neauphléens vous intéressent, n'hésitez pas à contacter l'équipe via le formulaire de contact du site Internet ou par courriel : coeurdeneauphleens.wix.com/coeurdeneauphleens coeurdeneauphleens@gmail.com

De la vigne et du vin À NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

LA PRÉSENCE DE LA VIGNE EST ATTESTÉE EN ÎLE-DE-FRANCE DÈS L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE, MAIS REMONTE PROBABLEMENT À LA PLUS HAUTE ANTIQUITÉ. LES VILLAGES DE PLATEAUX TELS QUE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU SONT DEPUIS LEUR ORIGINE DES VILLAGES DE VIGNES, LESQUELLES S'ÉPANOUISSENT SUR LES VERSANTS LES PLUS ENSOLEILLÉS ET CHAUDS.



Le vin de notre région alimente dès le XV^e siècle un important commerce vers les pays du Nord, notamment à travers le port de Rouen. Mais l'irrégularité des transports favorise la production d'un vin local souvent de qualité médiocre, pour une consommation courante. Certains jardins clos en lanières, ombragés d'arbres fruitiers dont les murs portent encore des lignes parallèles de fil de fer et de crochet en fer forgé, le long de pentes bien exposées sous les remparts, autour de la butte ou au Fond des Granges, témoignent de cette activité immémoriale. Dans un des plus anciens textes retrouvés sur le sujet, Neauphle-le-Château possède un arpent et demi de vigne dans un dénombrement

60 plants de raisin de table d'origine française viennent d'être plantés à Neauphle-le-Château



de la châtelainie de 1366. En 1676, sur le versant de la butte à l'emplacement de l'actuel parking de la mairie, le jardin du curé comporte un clos de vigne de Bourgogne dont la vendange occupe durant huit journées pleines hommes et femmes (et chevaux) à qui le curé offre une pitance de pain et de fromage.

Les déclarations du cens (impôt pour les habitants les plus aisés) de 1740 à 1782 indiquent la présence de 147 censitaires résidant à Neauphle-le-Château, dont 45% de marchands, 45% de vignerons et 10% de bourgeois de Paris et de Versailles. La vigne couvre encore 18 hectares (10% de la surface communale) au cadastre de 1820, avant de disparaître au cours du XIX^e siècle à cause de l'amélioration des transports (favorisant alors une

concentration des meilleures productions dans les régions les plus propices) et, bien sûr, de la fameuse crise du phylloxéra (sorte de puceron ravageur de la vigne) après 1870.

Mais l'histoire ne s'achève pas là, car en 1892 monsieur Mouillefert, professeur de viticulture à l'INA de Grignon, crée à Neauphle-le-Château une station viticole de 70 ares, à flanc de coteau de la Gouttière, sur un sol léger et sablonneux, utilisant 97 cépages différents. Malgré les maladies et les gelées, la récolte atteint 23 hectolitres en 1896 (soit 40 hectolitres à l'hectare). La station sert aux étudiants de Grignon, mais aussi aux habitants du pays qui viennent y chercher de précieuses boutures ainsi qu'à de nombreux visiteurs.

Selon toute vraisemblance, la première guerre mondiale porte le coup de grâce à cet établissement, mais non au retour ponctuel de la vigne à Neauphle-le-Château. Depuis cette époque, des plants de vigne à usage exclusivement comestible ornent divers jardins privés ensoleillés et bien abrités, notamment sur Villancy et sur les pentes sud/sud-ouest du plateau.

Et, dans la droite ligne des prix départementaux reçus par la commune aux concours 2013 et 2014 des Villes et Villages fleuris (bravo à nos employés communaux !), 60 plants de raisin de table d'origine française (muscat bleu du Lot-et-Garonne) viennent d'être plantés à Neauphle-le-Château, 35 en deux sections de chaque côté de l'Étoile de Villancy à l'entrée du village, et 25 le long du mur du parc Saint-Martin. Ce qui promet de savoureuses distributions à nos concitoyens dès l'automne prochain. Vive Bacchus !



RÉTRO-AGENDA

LE SALON DES ARTS

63 exposants, 310 œuvres d'art, plus de 1 000 visiteurs et les 8 classes de l'école élémentaire Émile-Serre, 4 jours d'animations pédagogiques grâce à 30 artistes



présents sur le salon (Noëlle Delzongle qui a obtenu la mention du Syndicat d'Initiative) et 3 lauréats primés : Marie-Hélène Graber pour ses sculptures filiformes colorées et très « animées » (prix de la Municipalité), Agnieska pour ses subtiles peintures figuratives, brillantes et lumineuses (prix du Lion's Club) et Louise Renaudat pour l'ensemble de ses aquarelles originales quasi-abstraites, enlevées et poétiques (prix du Syndicat d'Initiative).

LA SAINT-PATRICK

Peut-on imaginer mieux fêter le retour du printemps qu'avec cette Saint-Patrick pleine de vie, de joie, de danses et de gourmandises qu'organise à la perfection le comité des fêtes ? L'édition 2015 a même dû refuser du monde...



Eh oui, il faut s'inscrire. Alors l'année prochaine, ne la manquez pas en réservant vos places dès qu'on vous y invitera !

LA BOURSE AUX COLLECTIONS

La 18^e bourse aux collections, organisée par le Club philatélique de Neauphle-le-Château, a eu lieu comme tous les ans le 1^{er} dimanche de février.



Les deux salles de la M.J.P. étaient remplies par les marchands de timbres, cartes postales, monnaies, capsules



de champagne, livres et autres objets de collection. De plus, la vente du timbre personnalisé de Neauphle-le-Château, réalisé d'après une aquarelle originale de l'artiste peintre Benoît d'Amat en collaboration avec le Syndicat d'Initiative, a été lancée. Ce timbre à valeur permanente pour une lettre prioritaire de 20 grammes peut être commandé sur le site du C.P.N.C. (<http://neuphilatelie.free.fr>) ou au Syndicat d'Initiative.

Si, comme d'habitude, collectionneurs et visiteurs se sont pressés autour des stands, on a pu aussi découvrir en parallèle une émouvante exposition consacrée à la guerre de 1914-1918.

La chronique d'Anna

Pour la rentrée de septembre 2015, nous recherchons des animateurs et des bénévoles.

Si vous voulez vous investir dans les activités périscolaires, si vous avez l'âme d'un animateur, si vous souhaitez partager vos compétences avec les enfants des écoles de Neauphle, contactez la mairie ou l'Accueil de Loisirs de Neauphle le Château. Merci d'avance.



Par Dora Surdeau

AGENDA

MAI

DU 2 AU 8 MAI

À la MJP, une exposition se tiendra sur la guerre 1914-1918 à partir d'un fond documentaire des archives départementales, enrichi d'objets et souvenirs issus du patrimoine familial et municipal de Neauphle. Cette exposition sera accompagnée de plusieurs conférences et débats au cours de la semaine. L'inauguration est prévue le samedi 2 mai en milieu de journée.

DU 23 AU 27 MAI

À la MJP, les élèves des différents cours de peinture, sculpture, scrapbooking de l'ASLC exposeront leurs œuvres. Ouvert à tous.

29 MAI

Au parc Saint-Martin, venez rencontrer vos voisins et partager votre panier pique-nique, une collation salée ou sucrée, autour du verre de l'amitié. Le comité des fêtes offrira l'apéritif et des friandises pour les enfants. À partir de 19h30. Renseignements auprès du comité des fêtes : 01 34 91 00 72 / 06 32 61 79 08 ou comitedesfetes@neauphle-le-chateau.com.

30 MAI

À la MJP, Cœur de Neauphleens organise une soirée dansante placée sous le signe de la convivialité. Venez nombreux! Renseignements et inscriptions auprès de l'association : coeurdenauphleens@gmail.com.

JUIN

6 JUIN

Forêt de Sainte-Apolline. Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable (SEDD), la Réserve communale de sécurité civile encadrera et participera le matin à un nettoyage d'une parcelle de la forêt. Tous les volontaires motivés, qui se sentent concernés seront les bienvenus. Prévoyez bottes et gants...

7 JUIN (17 heures à l'église St Nicolas)

Le chœur DeSiDeLa accompagné du quintette à cordes MERAG propose un concert autour du Credo de Vivaldi, d'une messe de Mozart et du Te Deum de Haydn. Renseignements au 01 30 56 16 45

12 JUIN

L'école Émile-Serre, avec la participation du centre de loisirs, fera la fête de 18h30 à 21h.

13 JUIN

L'ASLC fêtera ses 50 ans (voir article page 17).

14 JUIN

Tournoi jeunes du Racing Club de Neauphle-Pontchartrain.

21 JUIN

Parc de la MJP. Le Syndicat d'Initiative organise sa 29^e Foire aux greniers. Encore une occasion de faire de la place dans vos placards et greniers et de faire de très bonnes affaires, dans une ambiance conviviale et un cadre agréable. Inscriptions auprès du Syndicat d'Initiative dès le 23 mai les vendredis et samedis de 10h à 12h30. Renseignements : 01 34 89 78 00 et infos@sinlc.fr.

21 JUIN

Faites de la musique!

Le comité des fêtes offre à tous les musiciens la possibilité de jouer de leurs instruments préférés sur une scène ouverte et en libre accès (avec branchement électrique) au parc du Jeu de Paume.

27 JUIN

À la MJP. Représentations théâtrales par les enfants, adolescents et adultes des cours de théâtre de l'ASLC.

28 JUIN

Déjeuner du quartier de la Gouttière et de la sente des Jardins.